

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VILLECROZE DU 16 DÉCEMBRE 2020**

Date de la convocation : 7 décembre 2020

Nombre de membres :

. Elus : 14
. Présents : 13
. Votants : 14

L'an deux mil vingt et le 16 décembre 2020 à 16 h 00, le Conseil Municipal de Villecroze, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Maison des Associations de Villecroze, sous la présidence de Monsieur Rolland BALBIS, Maire.

Membres élus présents : M. Rolland BALBIS, Mme Rose-Marie ESCARRAT, M. Pierre CONSTANS, Mme Michèle CREDOZ, M. Vincent VAGH-WEINMANN, Mme Lydie BOTTACCHI, M. Jean-Claude BASSE, Mme Martine FAYAUBOST, Mme Isabelle MICHEL, M. Bertrand BUTIN, Mme Oana BRISCARU, M. Brice DELAHOUCHE, Mme Jessie MACCIO.

Absent ayant donné procuration : Jean-Jacques PEIRANO à Rolland BALBIS
Secrétaire de séance : Martine FAYAUBOST

Le mercredi 16 décembre 2020 à 16h00

A la Maison des Associations

Ordre du jour :

1. **Approbation du Compte-rendu du Conseil Municipal du 18/11/2020**
2. **Renouvellement de la prestation de service de fourrière animale avec la Société Protectrice des Animaux (SPA)**
3. **Budget communal : Décision Modificative N° 5**
4. **Affaires diverses**

1 D 77 2020 Approbation du Compte rendu du dernier conseil du municipal (18 novembre 2020)

Le Procès-verbal du 18 novembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

2 D 78 2020 Renouvellement de la prestation de service de fourrière animale avec la Société Protectrice des Animaux (SPA)

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

3 D 76 2020 Décision Modificative budgétaire

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

4 Affaires diverses

A 17 h 50, la séance est levée.